

Les nouveautés de Ciel Immobilisations

Chère Cliente, Cher Client,

Vous trouverez ci-joint le guide des mises à jour de votre logiciel Ciel.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons une bonne utilisation de votre logiciel.

Bien cordialement, L'équipe Ciel.

Sommaire

Les nouveautés de Ciel Immobilisations5
Accueil Ciel5
Mon Compte Ciel5
Amélioration de l'Intuiciel6
La migration d'une ancienne version7
Ouvrir un dossier d'une ancienne version
Vous utilisiez une version 11.00 ou supérieure7
Vous utilisiez une version 10 ou inférieure7
Déroulement de la récupération9
Récupérer un dossier d'une ancienne version 10
Présentation10
Les éléments non récupérés10
Contrôles avant récupération10
Informations complémentaires avant récupération12
La récupération de votre ancien dossier12
L'historique des nouveautés17
Les nouveautés de la version 12.10 17
Modification du plan d'amortissement avec les nouvelles normes Immobilisation CRC 2002-10.17
L'approche par composant avec éclatement de l'immobilisation
Disparition progressive de l'amortissement dégressif seul et passage à la méthode dérogatoire 24
Les nouveautés de la version 13.00 26
Mise à jour automatique
Localisation d'un fournisseur sur une carte26
Intégration de photos ou logos26
Conservation de la présentation des éléments exportés vers Microsoft Word ou Excel™26
Les nouveautés de la version 14.00 27
Effectuer une recherche avec Trouvtoo27
Besoin d'aide27
Générer des écritures au format RImport27
Ajout des fonctions créer, modifier, supprimer dans les listes27
Internet
Points de restauration

Les nouveautés de la version 15.00	
Changements d'interface	
Les aperçus	
Mise sous surveillance	
Acquisition d'informations légales	
Nouvel utilitaire de recalcul des immobilisations	
État préparatoire 2054-2055	
Les nouveautés de la version 16.00	
Personnalisation des polices	
Les regroupements dans les listes (Intuiliste)	
	22
Etat preparatoire 2054-2055	
Les nouveautés de la version 17.00	
Les barres d'actions	
Les barres d'actions	
Les barres d'actions Affichage des fenêtres en arrière-plan Enregistrement automatique des vues	
Les barres d'actions Affichage des fenêtres en arrière-plan Enregistrement automatique des vues Les actions flash	
Les barres d'actions Affichage des fenêtres en arrière-plan Enregistrement automatique des vues Les actions flash Gestion du crédit-bail	33 33 34 34 34 34 34 34
Les nouveautés de la version 17.00 Les barres d'actions Affichage des fenêtres en arrière-plan Enregistrement automatique des vues Les actions flash Gestion du crédit-bail	33 33 34 34 34 34 34 34 34 34
Les nouveautés de la version 17.00 Les barres d'actions	33 33 34 34 34 34 34 34 34 34 35
Les nouveautés de la version 17.00 Les barres d'actions Affichage des fenêtres en arrière-plan Enregistrement automatique des vues Les actions flash Gestion du crédit-bail Les nouveautés de la version 18.00 Insertion automatique Correcteur orthographique	33 33 34 34 34 34 34 34 34 34 34 35 35

Les nouveautés de Ciel Immobilisations

Il s'agit des nouveautés de la version 19.00.

Accueil Ciel



To Bouton de la barre d'actions

Après l'installation rapide de votre logiciel, vous accédez à la nouvelle page d'accueil Ciel. Elle se présente comme l'Intuiciel sous forme d'ellipse avec des boutons vous permettant de découvrir rapidement votre logiciel et de commencer à travailler :

- J'entre dans l'univers Ciel : vous permet de découvrir Ciel à travers une vidéo de présentation.
- Je découvre mon logiciel : vous permet de voir une démonstration des principales fonctionnalités de votre logiciel.
- Je consulte mon manuel de découverte : vous permet d'accéder au manuel de découverte au format pdf.
- Je prends connaissance des nouveautés : vous permet de parcourir le guide des mise à jour de votre logiciel au format pdf.
- J'ouvre la société exemple : vous permet de découvrir votre logiciel avec la société Exemple.
- Je crée mon dossier : vous permet de créer directement votre dossier.
- J'ouvre mon dossier : vous permet d'ouvrir le ou les dossiers déjà créés.

Mon Compte Ciel

Bouton [Mon Compte Ciel] au centre du bureau; ou au dessus de la zone Trouvtoo dans la barre des menus.



Le bouton vous permet d'accéder directement à certaines rubriques du site Internet Ciel. Ainsi, vous pouvez vous connecter à différents services ou rechercher certaines informations sans quitter votre logiciel. Vous trouverez des informations pratiques (conseils, astuces concernant votre logiciel, nouvelles législations etc.) ainsi que les mises à jour à télécharger. Enfin, vous avez les numéros de l'assistance.

Vous pouvez masquer ce bouton.

- 1. Pour cela, activez le mode Personnalisation du bureau.
- 2. Passez votre souris sur le bouton [Consulter mon compte Ciel].
- 3. Une icône en forme de sens interdit s'affiche. Cliquez sur celle-ci.
- A l'inverse, vous pouvez le faire réapparaître en procédant de la même manière
- Vous devez disposer d'une connexion Internet pour que ce bouton fonctionne.

Vous pouvez accédez à tout moment à votre Compte Ciel pendant que vous travaillez dans votre logiciel.

En effet, un autre bouton Mon Compte Ciel a été placé dans la barre des menus en haut à droite au dessus de la zone **Trouvtoo**.

Amélioration de l'Intuiciel

Thenu Fenêtres - commande MON INTUICIEL

L'Intuiciel est composé de l'onglet Mon bureau accessible depuis l'icône



Le bouton [Mon Compte Ciel] a été ajouté dans la partie **Mon bureau**.

Vous disposez de nouvelles fonctions qui vous aident à personnaliser votre Intuiciel :

- Restaurer le paramétrage par défaut.
- Renommer des tâches, groupe de tâches par un double-clic.
- Supprimer des tâches, groupe de tâches par glisser-déposer.
- Annuler vos dernières modifications.
- () Pour plus de détails sur la personnalisation de votre bureau, reportez-vous au Manuel de référence accessible depuis le menu AIDE.

La migration d'une ancienne version

Ouvrir un dossier d'une ancienne version

Afin que le dossier dans lequel vous travailliez auparavant puisse être ouvert, des traitements préalables sont nécessaires. Selon votre ancienne version de Ciel Immobilisations, soit :

- votre dossier de travail ne nécessite qu'une mise à jour,
- soit vous devez récupérer votre dossier.

Vous utilisiez une version 11.00 ou supérieure

Votre dossier doit être mis à jour pour pouvoir être exploité dans la nouvelle version de Ciel Immobilisations.

A la première ouverture de votre dossier (menu **Dossier** - commande **OUVRIR**), la fenêtre ci-dessous s'affiche.

💡 Mise à jour d'un dossier	? 🗙
Mise à jour d'un dossier Confirmation de la mise à jour	
Le dossier "Société Exemple" doit être mis à jour	
Cette mise à jour étant irréversible, il est fortement conseillé de faire une copie de sauvegarde avant la mise à jour.	
Effectuer une copie de <u>s</u> auvegarde avant la mise à jour.	
Attention, cette mise à jour peut être longue et ne peut être interro	mpue.
	nnuler

- 🖞 Tant que vous n'avez pas mis à jour votre dossier, cette fenêtre se présentera à l'ouverture du logiciel.
- 1. Il est fortement conseillé d'effectuer une sauvegarde de votre dossier. Assurez-vous que l'option Effectuer une copie de sauvegarde avant la mise à jour est bien cochée.
- 2. Cliquez sur le bouton [OK] pour lancer le traitement.
- ① Pour découvrir les nouvelles fonctionnalités apportées par cette version, reportez-vous au paragraphe "Les nouveautés de la version 15.00", page 29.

Vous utilisiez une version 10 ou inférieure

Afin que votre dossier puisse être exploité dans votre nouvelle version de Ciel Immobilisations, vous devez effectuer une récupération. **Voir** *Récupérer un dossier d'une ancienne version*, **page 10**. En effet, la version 15.00 de Ciel Immobilisations est un logiciel totalement nouveau et son installation a apporté des modifications sur votre ordinateur.

Modifications après l'installation

- Le raccourci présent sur le Bureau qui permettait de lancer l'ancienne version du logiciel a été supprimé. Désormais, un nouveau raccourci pointant vers la nouvelle version a été installé.
- Les raccourcis qui étaient présents dans le menu **Démarrer** ont été supprimés.
- Le nom de l'ancienne version du logiciel a été renommé en ancienwimmo32.exe.

Attention !

Les modifications détaillées ci-dessus n'auront lieu que si les éléments en question sont présents sur votre ordinateur et que s'ils n'ont pas été modifiés (changement de nom ou de place par exemple).

De plus, les éléments que vous aurez créés par vous-même (nouveaux raccourcis par exemple) ne seront pas supprimés.

Déroulement de la récupération

La récupération de votre dossier vers la version 15.00 peut se dérouler de différentes façons. L'organigramme ci-dessous présente les différents cas de figure pouvant se présenter.



Récupérer un dossier d'une ancienne version

Présentation

Dans cette partie, la récupération des anciens dossiers dont la version est inférieure ou égale à 10.00 vers Ciel Immobilisations version 15.00 vous est détaillée.

Cette dernière version est un logiciel totalement nouveau. Pour cette raison, il n'est plus question d'une simple mise à jour mais d'une récupération de vos anciens dossiers. La quasi intégralité de votre ancien dossier sera récupérée dans un nouveau dossier Ciel Immobilisations 15.00.

Cette documentation a donc non seulement pour but de vous expliquer comment récupérer vos données, mais également de vous indiquer les contrôles à réaliser **avant** la récupération et les éventuels points à vérifier **après** la récupération.

Votre dossier actuel ne sera ni modifié ni mis à jour. En effet, la procédure de récupération s'effectue sur une copie de votre dossier. Vous pourrez donc continuer à utiliser, si nécessaire, votre ancien dossier avec votre ancienne version.

Les éléments non récupérés

Voici la liste des éléments qui ne seront pas récupérés dans votre ancien dossier Ciel Immobilisations :

Les états paramétrables

La récupération des anciens états n'est pas possible. Cependant, la nouvelle version de Ciel Immobilisations intègre un nouveau générateur d'états très puissant. Et, de nombreux états pré-définis sont livrés dans cette nouvelle version.

Les immobilisations

Les immobilisations ayant les caractéristiques suivantes ne seront pas récupérées.

- La Valeur à amortir et la Valeur d'achat sont toutes les deux nulles.
- Le compte comptable de l'immobilisation a été supprimé.
- Le code de l'immobilisation est vide.

Contrôles avant récupération

Avant de lancer la récupération, des éléments sont à contrôler dans votre dossier actuel. Ceci vous évitera une récupération partielle de certains éléments.

L'installation de la nouvelle version n'a pas supprimé votre ancienne version. Seuls les raccourcis standards ont été supprimés.

Attention !

Vérifiez que l'ancienne version de Ciel Immobilisations et votre ancien dossier sont bien fermés.

Contrôle de votre ancienne version

Avant de lancer la récupération de votre ancien dossier Ciel Immobilisations, voyons les 3 cas de figures pouvant se présenter en fonction de votre ancienne version.

Si votre dossier est d'une version inférieure à 7.00

Dans ce cas, un message, comme celui présenté ci-dessous, vous informera que la récupération de votre ancien dossier n'est pas possible.

Ciel In	nmobilisations (15.0)
8	Erreur : La version de Ciel Immobilisations à récupérer est trop ancienne. Vous devez vous procurer auprès de Ciel une version comprise entre 7.00 et 10.00
	<u>O</u> K

En effet, vous ne pouvez pas récupérer <u>directement</u> un dossier provenant d'une version inférieure à 7.00. Vous devez d'abord récupérer le dossier dans une version comprise entre 7.00 et 10.00 pour ensuite pouvoir le récupérer dans une version supérieure.

Dans ce cas, prenez contact avec nos techniciens conseil.

Si votre dossier est d'une version égale à 7.00

Dans le cas où votre ancien dossier ne serait pas à jour, une première mise à niveau sera nécessaire avant d'aborder la récupération proprement dite. Le message suivant s'affichera :

Ciel Immobilisations (15.0)
Le fichier n'est pas dans une version compatible, voulez-vous le mettre à jour afin d'effectuer la récupération ?
<u>Dui</u> <u>N</u> on

- Pour abandonner la procédure en cours, cliquez sur le bouton [Non]. Dans ce cas, aucune création et aucune modification n'est réalisée.
- Pour poursuivre le traitement, cliquez sur le bouton [Oui]. La mise à jour de votre ancien dossier commence.

Si votre dossier est en francs

Si votre ancien dossier est toujours en francs, un message vous informera que sa récupération est possible, mais à condition de considérer que les montants à récupérer sont en euros.

iel Immobilisations (15.0)	
Attention, votre dossier est en francs. Si vous continuez la récupération, tous les montants de votre dossier seront considérés comme de l'eu Sinon, il vous est possible de convertir votre dossier à partir de l'ancienne application avant de récupér Voulez-vous continuer ?	ro. rer.
Oui <u>Non</u>	

- Pour abandonner la procédure en cours, cliquez sur le bouton [Non]. Dans ce cas, aucune création et aucune modification n'est réalisée.
- Pour poursuivre le traitement, cliquez sur le bouton [Oui]. La mise à jour de votre ancien dossier commence.

Les immobilisations

Comme vous l'avez vu dans le paragraphe *"Les éléments non récupérés", page 10*, certaines immobilisations ne peuvent pas être récupérées (**Valeur à amortir** et **Valeur d'achat** nulles, ou bien compte comptable de l'immobilisation supprimé).

Si vous souhaitez les récupérer, vous devez modifier ces informations avant de lancer la procédure de récupération.

Informations complémentaires avant récupération

Quelques informations complémentaires avant de lancer la récupération peuvent vous être utiles. Ceci n'altère en rien la récupération, mais vous indique simplement ce que le logiciel fera dans certains cas.

- Lors de la récupération des familles, si le type d'amortissement est renseigné mais pas la durée, le logiciel renseignera par défaut les durées suivantes :
 - le Type d'amortissement est Linéaire, la durée sera égale à 1 an,
 - le Type d'amortissement est Dégressif, la durée sera égale à 3 ans,
 - le Type d'amortissement est Exceptionnel, la durée sera égale à 1 an.
- Si des familles sont employées à d'autres fins que leurs usages d'origine (par exemple des familles utilisées comme ventilations analytiques), vous devez indiquer [Non amortissable] comme [Type d'amortissement].
- La nouvelle version de Ciel Immobilisations possède une liste des fournisseurs. Cette liste sera automatiquement créée, lors de la récupération de votre ancien dossier, à partir des fournisseurs renseignés dans les fiches des immobilisations.

La récupération de votre ancien dossier

Il est conseillé de lire les paragraphes précédents avant de lancer la récupération de votre ancien dossier. En effet, ceci vous permettra d'optimiser la mise à jour de votre ancien dossier.

Attention !

Il est recommandé d'effectuer au moins une sauvegarde de votre ancien dossier avant de lancer cette procédure de récupération.

Avant d'effectuer cette manipulation, la nouvelle version de Ciel Immobilisations doit être installée sur votre ordinateur.

La procédure de récupération

Ouvrir Ciel Immobilisations

1. Lancez la nouvelle version de Ciel Immobilisations en double-cliquant sur le raccourci qui a été installé sur le bureau. La fenêtre ci-dessous s'affiche.

🔄 Ouvrir un dossier				? 🛛
Créer un Ancienne Choisir le dossier Dossier	Fermer Fenêtre			
Dossier : CIEL Taille : 2.43 Mo. Modifié Dossier exemple Dossier : Société E: Taille : 3.55 Mo. Mo	le Mardi 21 kemple difié le Jeux	Juin 2011 à 14:2 Ii 23 Juin 2011 à 1	3:39 6:12:37	

- 2. Si cette fenêtre ne s'affiche pas, cliquez sur le menu DOSSIER puis sur la commande OUVRIR.
- Cette fenêtre vous permettra, par la suite, d'ouvrir votre dossier Ciel Immobilisations. Pour le moment, vous ne pouvez ouvrir que le dossier d'exemple livré avec le logiciel.
- 3. Cliquez sur le bouton [Ancienne version], pour accéder à votre ancien dossier.

Sélectionner votre ancien dossier

Le logiciel recherche sur votre disque dur le ou les anciens dossiers de Ciel Immobilisations. Vous obtenez la liste des anciens dossiers dans une fenêtre semblable à celle présentée ci-dessous.

🛃 Noms des anci	ens dossiers à	ouvrir 🛛 ?	X
	Valeur		~
Société Exemple			
1(1)		>	~
		OK Annu	

- 1. Sélectionnez le dossier que vous souhaitez récupérer.
- 2. Cliquez sur le bouton [OK] pour valider.

Votre ancien dossier ne s'affiche pas dans la liste...

Si votre ancien dossier ne s'affiche pas dans la liste en question, vous devez le sélectionner manuellement. Pour cela :

- 1. cliquez sur le bouton [Annuler] depuis la liste des anciens dossiers,
- 2. choisissez la commande OUVRIR du menu DOSSIER.

La fenêtre d'ouverture de dossier, présentée précédemment, s'affiche à nouveau.

- 3. Cliquez sur le bouton [Ancienne version] tout en maintenant la touche <Shift> enfoncée.
- 4. Dans la fenêtre qui s'affiche, à l'emplacement où vous avez mis votre dossier, sélectionnez-le.
- Dans les anciennes versions, les dossiers étaient créés par défaut dans C:\Ciel\WIMMO.
 - 5. Cliquez sur le bouton [OK] pour valider. La procédure de récupération est en cours.

Mot de passe

Si votre ancien dossier était protégé par un mot de passe, vous obtenez un message semblable à celui présenté ci-dessous.

🛿 Veuillez saisir votre ancien mot de p ? 🔀
Vous devez saisir votre mot de passe pour continuer
Votre mot de passe :
Mot de passe pour MAITRE
Vous disposez de trois essais pour saisir votre mot de passe. Premier essai
OK Annuler

- 1. Saisissez votre mot de passe. Vous ne disposez que de 3 essais pour saisir votre mot de passe.
- 🖞 Dans les anciennes versions, l'utilisateur par défaut «MAITRE» avait pour mot de passe VALID.
- 2. Cliquez sur le bouton [OK] pour valider.

Mise à niveau de votre ancien dossier

Dans le cas où votre ancien dossier ne serait pas à jour, une première mise à niveau est nécessaire avant d'aborder la récupération proprement dite. Dans ce cas, le message suivant s'affiche.

Ciel Immobilisations (15.0)
Le fichier n'est pas dans une version compatible, voulez-vous le mettre à jour afin d'effectuer la récupération ?
ui

- Pour abandonner la procédure en cours, cliquez sur le bouton [Non]. Dans ce cas, aucune création et aucune modification n'est réalisée.
- Pour continuer, cliquez sur le bouton [Oui]. La mise à jour de votre ancien dossier débute.
- (i) Reportez-vous au paragraphe *"Contrôles avant récupération", page 10* pour plus de détails sur les différents cas liés aux différentes versions.

La récupération de votre dossier

Une fois la procédure de récupération lancée, une fenêtre indique la progression du traitement.

La durée de récupération de votre ancien dossier est fonction de votre ordinateur et de la taille de votre dossier. En aucun cas vous ne devez abandonner cette récupération. Une fois le traitement terminé le message ci-dessous s'affiche.

Ciel Immobilisations (15.0)	
La récupération est terminée.	
	<u> </u>

Le compte rendu de la récupération

La fenêtre ci-dessous s'affiche à la fin du traitement.

Туре	Commentaire	1
	Récupération	
	Récupération du chemin d'accès de la comptabilité	
Erreur	😣 Le chemin d'accès à la comptabilité est erroné.	
	Récupération des comptes	-
Note	Aucune erreur détectée dans la récupération des comptes.	
	Récupération des paramètres société	
Note	$\dot{m{\psi}}$ Aucune erreur détectée dans la récupération des paramètres.	_
	Récupération des codes analytiques	
Note	Aucune erreur détectée dans la récupération des codes analytiques.	
	Récupération des paramètres comptables	
Note	ψ Aucune erreur détectée dans la récupération des paramètres comptables.	
	Récupération des paramètres immobilisations	
Note	Que a la comparación de la comparación des paramètres immobilisations.	
	Récupération des localisations	
Note	Aucune erreur détectée dans la récupération des localisations.	_
	Récupération des coefficients dégressifs	_
Note	Que a la comparación de la comparación des coefficients dégressifs.	
	Récupération des familles	
Note	Aucune erreur détectée dans la récupération des familles.	
1/28	Déausération das immobilizations	>

Cette fenêtre détaille non seulement l'ensemble des informations récupérées de votre ancien dossier, mais également les éléments non récupérés.

En effet, dans certains cas, les données présentes dans votre ancien dossier pouvaient être soit incomplètes soit fausses. Ce compte rendu peut donc contenir à la fois des remarques générales mais aussi des erreurs.

Voici les différents types d'informations que vous pourrez y trouver :

Note

i

Les informations de ce type correspondent à des récupérations effectuées correctement ou bien à des données qui ont été modifiées après récupération.

Alerte

Δ

Les informations de ce type correspondent à des récupérations qui ont été réalisées mais avec certains paramètres incomplets.

Erreur

8

Les informations de ce type correspondent à des erreurs plus importantes qui ont provoqué la nonrécupération d'une donnée.

Pour chaque type de remarques, vous disposez dans la colonne **Commentaire**, d'explications précises sur la note, l'alerte ou l'erreur. Vous pouvez imprimer ce compte rendu en cliquant sur l'icône **Imprimante** en haut à droite de la fenêtre.

Fermez la fenêtre du compte rendu. Votre dossier, récupéré avec la nouvelle version de Ciel Immobilisations, est ouvert.

Attention !

Ce même compte rendu est enregistré automatiquement sous forme d'un fichier texte présent sur le bureau. Ceci vous permet de le consulter à tout moment depuis votre nouveau dossier afin de réaliser vos vérifications ou vos modifications.

L'historique des nouveautés

Ce chapitre vous présente toutes les nouveautés réalisées depuis les versions 12.10.

Les nouveautés de la version 12.10

Modification du plan d'amortissement avec les nouvelles normes Immobilisation CRC 2002-10

A compter des exercices ouverts en 2005, de nouvelles règles sont à appliquer au suivi des amortissements des immobilisations.

Les différentes règles qui peuvent entraîner une modification du plan d'amortissement portent essentiellement sur les 3 points suivants :

- révision de la durée d'amortissement
- révision de la valeur résiduelle ou de la valeur d'achat
- nouvelle approche par composant des immobilisations.
- Pour les 2 premiers points, il n'y a pas de rétroactivité des plans d'amortissement. On conserve donc tels quels les amortissements antérieurement pratiqués (amortissements pratiqués jusqu'en 2004 notamment).

Révision de la durée d'amortissement

L'amortissement consiste désormais à répartir le montant amortissable sur une durée en fonction de son utilisation (usure physique, obsolescence technique ou limite juridique) et non plus en fonction de l'amoindrissement de valeur de cet actif ou de la durée d'usage.

Exemple

Soit une **Immobilisation A** acquis le **01/01/04**. La valeur à amortir est =**100,00** Il s'agit d'une immobilisation de type **linéaire** sur une durée de **5 ans**.

	Date	Valeur	Detation	Amortissement cumulé	Valeur résiduelle
1	31/12/2004	100,00	20,00	20,00	80,00
2	31/12/2005	80,00	20,00	40,00	60,00
3	31/12/2006	60,00	20,00	60,00	40,00
4	31/12/2007	40,00	20,00	80,00	20,00
5	31/12/2008	20,00	20,00	100,00	0,00

Après 2 ans d'utilisation, il est décidé d'amortir le bien sur les 2 années qui suivent. On passe donc de **5** à **4** ans. A partir du **31/12/2006** passage d'une dotation de **30** au lieu de **20**.

1. Dans la LISTE DES IMMOBILISATIONS, cliquez sur le bouton [Réviser].

🔒 Liste des im	mobilisations				
Créer M	odifier Supprimer Calculer au	Sortir Virement	Réviser)	
📿 🍸 Saisiss	ez le texte à rechercher 🛛 🗧				
Code	Libellé	Type d'amortissement	Date d'achat	N* de	cD-
CHFD2	2 FAUTEUILS DE DIRECTION	Linéaire	01/01/2004	218400	1
CHFD3	FAUTEUIL DE DIRECTION	Linéaire	01/01/2004	218400	1
CHSLR	CHAISES SALLE DE REUNION	Linéaire	01/06/2003	218400	-
GEU1	GROUPE ELECTROGENE	Linéaire	04/10/2002	215400	
GOLF	GOLF IV	Dégressif	21/02/2004	218200	
ITEL	INSTALLATION TELEPHONIQUE	Linéaire	01/06/2002	218100	
LOGIM	LOGICIEL CIEL IMMOBILISATIONS	Linéaire	15/05/2003	231800	
MOS1	MICRO ORDINATEUR	Dégressif	01/06/2002	218300	
TB	TERRAIN A BATIR	Non amortissable	01/01/2000	211500	
					~
1/9	<			>	

Vous pouvez également à partir de la FICHE DE L'IMMOBILISATION cliquer sur le menu déroulant **OPTIONS** puis choisir la commande **RÉVISER**.

Renseignemen	ts		Calcul de cette	immobilisation	
Famille :	MOB	MOBILIER	Date de calcul :	31/12/2005	
Localisation :	AP	AGENCE PARIS	Dotation :	20,00	
Fournisseur :	J.M. BRUNI	J.M. BRUNI	Amort. cumulé :	40,00	
Code analytique : FRG		Frais généraux	Val. résiduelle :	60,00	
Dates / Valeur	\$	Amortissement	Blocage		
Date d'achat :	01/01/2004 🗈	Type : Linéaire 😽	Valeur bloquée	r.	
Date de début :	01/01/2004 🗈	Durée : 5 ans 0 mois	Date de bloca	ige : D	
Valeur d'achat :	100,00	Taux : 20,00 %	Valeur résidu	elle :	
Valeur à amorti <mark>r</mark> :	100,00	Date de fin : 31/12/2008			
Valeur fiscale :	100,00	Amortissement dérogatoire	Méthode de calcul : (Etalement		
Taux de TVA :	1 - 19,60 💌			 Ajustement 	

2. La fenêtre ci-dessous s'affiche. Renseignez les zones nécessaires.

Révision *	ht.					E E
CHFD2 - 2 FAUTEU	ILS DE DIRE	CTION -				
Valeur d'achat :	100,00	Type d'an	nortisseme	ent : Linéai	re	
Valeur résiduelle :	60,00	Durée :	5	an(s)	0	mois
Modification de la du Nouvelle valeur O Valeur résidue	rée et/ou de la le O Valeur d	valeur Jachat	▼ Nou	velle durée an(s)	0	mois
 ○ A partir de l'exerci ⊙ A partir de l'exerci 	ce courant (N) ce suivant (N+1	1	31/12/20 31/12/20	105		
O Décomposition de l'in	mobilisation par	r composa	nt			
				OK		Annuler

On obtient alors le plan d'amortissement suivant.

	Date	Valeur	Dotation	Amortissemen	Valeur résiduelle
1	31/12/2004	100,00	20,00	20,00	80,00
2	31/12/2005	80,00	20,00	40,00	60,00
3	31/12/2006	60,00	30,00	70,00	30,00
4	31/12/2007	30,00	30,00	100,00	0,00

Le plan est dorénavant sur 4 ans.

Les 2 premières années ont conservé leurs dotations d'origine de 20. Les suivantes sont de 30.

Révision de la valeur résiduelle

Soit une Immobilisation B acquis le 01/01/04.

La valeur à amortir est **=1000,00**.

Il s'agit d'une immobilisation de type linéaire sur une durée de 5 ans.

	Date	Valeur	Dotation	Amortissement cumulé	Valeur résiduelle
1	31/12/2004	1 000,00	200,00	200,00	800,00
2	31/12/2005	800,00	200,00	400,00	600,00
3	31/12/2006	600,00	200,00	600,00	400,00
4	31/12/2007	400,00	200,00	800,00	200,00
5	31/12/2008	200,00	200,00	1 000,00	0,00

Suite à un test de dépréciation le **31/12/2005**, la valeur résiduelle de l'**immobilisation C** est estimée à **510** (au lieu de **600** soit une dépréciation de **90**).

Les nouvelles dotations devront être de 170 et non plus de 200.

1. Dans la LISTE DES IMMOBILISATIONS, cliquez sur le bouton [Réviser].

Vous pouvez également cliquer sur le menu déroulant **OPTIONS** et choisir la commande **RÉVISER** directement dans la fiche de l'immobilisation. 2. La fenêtre ci-dessous s'affiche. Renseignez les zones nécessaires.

3 - CHAISES SALLE	DE REUNIO)N				
Valeur d'achat :	1 000,00	Type d'ar	nortissem	ent : Linéai	re	
Valeur résiduelle :	600,00	Durée :	5	an(s)	0	mois
Modification de la dure Nouvelle valeur Nouvelle valeur Nouvelle valeur	ée et/ou de la 510,	valeur 00	Nou	velle durée		Locit
A partir de l'exercic A partir de l'exercic	ce courant (N) ce suivant (N+	ı)	31/12/20 31/12/20	105 106		1.000
O Décomposition de l'im	mobilisation pa	r composa	nt			

On obtient alors le plan d'amortissement suivant.

	Date	Valeur	Dotation	Amortissemen	Valeur résiduelle
1	31/12/2004	1 000,00	200,00	200,00	800,00
2	31/12/2005	800,00	200,00	400,00	600,00
3	31/12/2006	510,00	170,00	570,00	340,00
4	31/12/2007	340,00	170,00	740,00	170,00
5	31/12/2008	170,00	170,00	910,00	0,00

Révision de la valeur d'achat

Soit une Immobilisation C acquis le 01/01/04.

La valeur d'achat est **=1000,00**.

Il s'agit d'une immobilisation de type linéaire sur une durée de 5 ans.

Suite à des dépenses de rénovation de l'immobilisation qui augmente la valeur de cette immobilisation, la nouvelle valeur d'achat de l'**immobilisation D** passe à **1100** au **31/12/2006**.

Les nouvelles dotations devront donc être de **233.33** (1100 - 400.00 (cumuls des dotations déjà effectuées au 31/12/2005)/3 années restants à amortir) et non plus de **200**.

1. Dans la LISTE DES IMMOBILISATIONS, cliquez sur le bouton [Réviser]. Vous pouvez également cliquer sur le menu déroulant **OPTIONS** et choisir la commande **RÉVISER** directement dans la fiche de l'immobilisation.

2. La fenêtre ci-dessous s'affiche. Renseignez les zones nécessaires.

Valeur résiduelle : 600,00 Durée : 5 an(s) Type de révision ③ Modification de la durée et/ou de la valeur	0 mois
Type de révision Modification de la durée et/ou de la valeur	
Nouvelle valeur 1 100,00 Nouvelle durée	
Valeur résiduelle 💿 Valeur d'achat	mois
A partir de l'exercice courant (N) 31/12/2005	
A partir de l'exercice suivant (N+1) 31/12/2006	

On obtient alors le plan d'amortissement suivant.

	Date	Valeur	Dotation	Amortissemen	Valeur résiduelle
1	31/12/2004	1 000,00	200,00	200,00	800,00
2	31/12/2005	800,00	200,00	400,00	600,00
3	31/12/2006	700,00	233,33	633,33	466,67
4	31/12/2007	466,67	233,33	866,66	233,34
5	31/12/2008	233,34	233,34	1 100,00	0,00

L'approche par composant avec éclatement de l'immobilisation

« Un nouveau principe de comptabilisation par composants s'impose à toutes les entreprises à compter des exercices ouverts à compter du 01/01/2005. Il consiste à inscrire séparément à l'actif immobilisé les éléments qui sont utilisés différemment par l'entreprise puis à établir un plan d'amortissement propre à chacun d'eux. La décomposition d'un bien au bilan conduit à distinguer un ou plusieurs composants et sa « structure ». Pour chacun d'eux, un plan d'amortissement distinct est établi.

PCG art. 322-3 modifié par le règlement 2002-10 du 12 décembre 2002 adopté par le Comité de la réglementation comptable, et faisant suite aux avis 2002-7 du 27 juin 2002 et 2002-10 du 22 octobre 2002 émis par le Conseil National de la Comptabilité «.

Cette méthode comptable d'amortissement par composants s'applique à titre obligatoire pour la détermination des résultats des exercices ouverts à partir du 1er Janvier 2005 à toutes les entreprises pour l'ensemble des immobilisations figurant à l'actif du bilan à la clôture de l'exercice précédent. Elle s'impose en principe aussi bien pour l'établissement des comptes individuels que pour celui des comptes consolidés. (Règlements CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 art. 15-1 et 2003-7 du 12 décembre 2003 art. 1).

Exemple

Soit une machine ${\sf E}$ acquis le 01/01/02 . La valeur d'achat est = 20000,00.

Il s'agit d'une immobilisation de type linéaire sur une durée de 5 ans

A l'ouverture de l'exercice 2005, l'entreprise identifie les principaux éléments constitutifs de cette machine, en l'occurrence la structure, un composant **A** d'une durée prévue d'utilisation fixée à 6 ans et un composant **B** fixée à 5 ans.

- Structure : **7000 €**
- Composant **A** : **8000 €**
- Composant **B** : **5000 €**
- 1. Dans la **LISTE DES IMMOBILISATIONS**, cliquez sur le bouton [Réviser]. Vous pouvez également cliquer sur le menu déroulant **OPTIONS** et choisir la commande **RÉVISER** directement dans la fiche de l'immobilisation.
- 2. La fenêtre ci-dessous s'affiche. Renseignez les zones nécessaires.

Valeur d'achat :	20 000,00	Type d'am	ortisseme	ent : Linéair	e	
/aleur résiduelle :	14 000,00	Durée :	10	an(s)	0	moi
Modification de la c	durée et/ou de la	a valeur d'achat	Nour	velle durée an(s)		mois

On obtient ensuite la fenêtre suivante.

4 - MACHINE		1					-
Valeur d'achat :	20 000,00	Type d'an	ortisseme	ent : Linéaire			
Valeur résiduelle :	14 000,00	Durée :	10	an(s)	0	mois	
Décomposition de	e l'immobilisation	n					
Code	Libellé	6L.,	Va	leur		%	
le contra de la co	MACHINE			20 000,00		100,00	3
							0
							-
		1		20 000,00		100,00	1
20	1.4						

3. Il est alors possible de modifier le libellé de l'immobilisation d'origine (qui devient « la structure «) puis

sa valeur dans la zone . Sur les lignes suivantes saisissez le **code** des 2 composants ainsi que leur **libellé** et leur valeur.

Il est également possible de saisir le pourcentage de répartition, les valeurs seront alors calculées automatiquement.

4 - MACHINE		1					
Valeur d'achat :	20 000,00	Typ d'an	ortisseme	ent : Linéaire			
Valeur résiduelle :	14 000,00	Durée :	10	an(s)	0	mois	
Décomposition de	e l'immobilisation	n					
Code	Libellé	sii	Va	leur		%	E
4	Structure			7 000,00		35,00	
5	Composant A			8 000,00		40,00	
6	Composant B			5 000,00		25,0	
28	121	1		20 000,00		100,0	3

On obtient la liste des immobilisations suivante

🔓 Lis	te des immobilisa	itions				
Cré	iture les immobilisations	Supprimer. Calco	Sortir	i - A Son	et	
2	Modifier la reche	rche	📓 📀 🔀 Date d'act	nat est égal à 01/01/200	12	
Code	Libellé	Date d'achat	Valeur à amortir	Type d'amortissement	Nombre d'années	D
4	Structure	01/01/2002	7.000,00	Linéaire	10	
5	Composant A	01/01/2002	8 000,00	Linéaire	10	4
6	Composant B	01/01/2002	5 000,00	Linéaire	10	
						~
			20 000,00		l	Ý
3	1				12	

Vous devez ensuite effectuer une révision de la durée pour les deux composants à partir de l'exercice 2005 :

- composant A : passage d'une durée de 10 à 6 ans
- composant B : passage d'une durée de 10 à 5 ans

Voir Révision de la durée d'amortissement, page 17.

Disparition progressive de l'amortissement dégressif seul et passage à la méthode dérogatoire

Les plans d'amortissement des biens amortis en dégressif qui n'ont pas donné lieu à la constatation d'un amortissement dérogatoire devront, dans la plupart des cas, être revus lors du passage aux nouvelles règles comptables.

Le plan d'amortissement est alors modifié de façon rétrospective.

Exemple de plan d'une immobilisation en mode dégressif

Attention !

N'hésitez pas à contacter votre expert comptable ou votre comptable afin d'effectuer une éventuelle régularisation comptable concernant les exercices précédents.

Fiche	Compléme	ent	Plan	His	torique						
Date	de début :	01/	01/20	04 Type d'amort. : Dégressif		Type d'amort. :					
D	ate de fin :	31/	1/12/2008		Vale	ur à amortir :	100,00		0		
Taux	d'amort. :	35,0	00	%		Durée :	5	ans	0	mois	
1	Date	,	1	Va	/aleur Dotation		Amortissement cumulé		cumulé	Valeur résiduelle	
1	31/12/2	004			100,00	35,00	35,00		35,00	65,00	
2	31/12/2005		05		65,00	22,75				57,75	42,25
3	31/12/2006		106		42,25	14,79		72,54		72,54	27,46
4	31/12/2	007	007		27,46	13,73	86,27		86,27	13,73	
5	31/12/2	008			13,73	13,73				100,00	0,00

Dans ce cas, il faut modifier le type d'amortissement dégressif en **linéaire** dans la fiche de l'immobilisation et cocher **Amortissement dérogatoire** en renseignant le type fiscal **Dégressif**.

Type:	Linéa	re		*
Durée :	5	ans	0	mois
T	aux :	20,00	2	\$
Date de	fin :	31/12/20	800	
🗹 Amo	tissem	ent dérog	atoire	
Type fis	cal :	Déaressif		~

On obtient le plan d'amortissement suivant.

Date de début :	01/01/2004	Type d'amort	: Linéaire		D					
Date de fin :	31/12/2008	Valeur à amorti	100,00		-0					
Taux d'amort, :	20,00 %	Durée	: 5 ans 0 mois							
Date	Valeur	Dotation	Amortissement cumulé	Valeur résiduelle	Valeur fiscale	Dotation fiscale	Amort. cumulé fiscal	Valeur résiduelle fiscale	Provision dérog	Reprise dérog
31/12/2004	100.00	20,00	20,00	80,00	100.00	35,00	35,00	65,00	15,00	0.00
31/12/2005	80.00	20.00	40,00	60,00	65.00	22,75	57,75	42,25	2,75	0.00
31/12/2006	60,00	20,00	60,00	40,00	42.25	14,79	72,54	27,46	0,00	5,21
31/12/2007	40,00	20,00	80,00	20,00	27,46	13,73	86,27	13,73	0,00	6,27
		A5 66	100.00	0.00	40.70	10.20	100.00	0.00	0.00	0.05

Historique

Dès qu'une révision de plan d'amortissement est effectuée, une ligne d'information apparaît dans l'onglet **Historique** de la fiche immobilisation. (pour les révisions de valeur résiduelle, valeur d'achat et révision de la durée.

🔓 Immobilisation	: CHFD3 - FAUTEU	IL DE DIRECTION			
Code: CHFD3	Libellé : FAUT	EUIL DE DIRECTIO	N	N° de compte :	218400
Fiche Complément	Plan Historique				
Historique des c	essions				
Code immobilisation	Date	Type sorti	e V	'aleur initiale	Valeur restant
0 Historique des re	i < évisions (valeurs de	l'immobilisation a	vant révision)	NIL	~
Date de la revision	Type de revision	Exercice revise	Valeur d'achat	ND annees	
1		31/12/2003	100,00	3	Historique de l'immot
Créer Supprin			Dptions 🔹		OK Fermer

On peut voir notamment la date à laquelle a été effectuée la révision, le type de révision effectuée et l'exercice révisée.

Les valeurs d'achat et le nombre d'années sont les valeurs de l'immobilisation avant la révision.

Remarques diverses

Dès qu'une révision est faite sur une immobilisation, aucune modification n'est possible dans la fiche en ce qui concerne la **date de début** d'amortissement, les **valeurs d'achat** et **à amortir**, le **mode d'amortissement**, la **durée**, et la partie **Valeur bloquée**.

De plus certaines informations de la fiche immobilisation sont modifiées :

- la durée (donc la date de fin et le taux d'amortissement),
- la valeur d'achat (donc la valeur à amortir).

Il est possible d'effectuer plusieurs révisions sur la même immobilisation.

Toutes les immobilisations révisées apparaissent en italique dans la liste des immobilisations.

Les nouveautés de la version 13.00

Parmi les nouveautés de la version 13.00 vous retrouvez :

- la mise à jour automatique
- la modification de l'apparence de la barre d'outils et des graphiques,
- les nouveaux états fiscaux 2054 2055 LF2006
- l'affichage d'onglets dans la barre de statut pour naviguer dans les fenêtres ouvertes,
- la localisation d'un fournisseur sur une carte,
- la conservation de la présentation des éléments d'une liste exportés vers Microsoft Word ou Excel.

Mise à jour automatique

Thenu Dossier - commande options - utilitaires - mise à jour

La mise à jour automatique permet de consulter et/ou de modifier directement depuis votre logiciel les mises à jour installées. Les mises à jour peuvent être installées manuellement ou via le site Internet de Ciel auquel vous accédez directement depuis l'INTUICIEL - onglet Mes actualités.

Vous pouvez ajouter une mise à jour manuellement si elle ne s'affiche pas dans Ciel Immobilisations.

Enfin, vous pouvez installer votre mise à jour directement depuis votre logiciel.

① Pour des informations détaillées sur la mise à jour automatique, reportez-vous à l'aide intégrée au logiciel.

Localisation d'un fournisseur sur une carte

Les icônes wous permettent de localiser sur une carte via Internet la situation géographique du client.

- Le premier icône affiche la fenêtre de localisation.
- Le second affiche la fenêtre du chemin correspondant.

Intégration de photos ou logos

Vous pouvez récupérer dans Ciel Immobilisations (Fiche immobilisations -onglet **Complément** ; Paramètres Société onglet **Logo**) des photos depuis votre appareil photo numérique ou votre scanner.

Conservation de la présentation des éléments exportés vers Microsoft Word ou Excel™

Pour exporter les données d'une liste (immobilisations, fournisseurs, localisations, virements, etc.) vers Word ou Excel, sélectionnez les éléments de la liste à exporter puis activez la commande **OFFICE** du menu **CONTEXTUEL**.

- 1. Choisissez la commande de votre choix :
- Exporter la sélection vers Excel.
- 2. L'application concernée s'ouvre et affiche les données exportées.
- 🖞 La présentation des éléments exportés est conservée (Style, Couleur, Largeur de colonnes, etc.).

Les nouveautés de la version 14.00

Effectuer une recherche avec Trouvtoo

The Menu DIVERS - commande TROUVTOO

Trouvtoo© est un outil de recherche qui vous permet de lancer des recherches sans quitter votre application :

- sur votre **dossier courant** : vous pouvez par exemple lancer une recherche (par exemple toutes les factures du client Dupont) tout en effectuant une autre tâche dans votre application.
- à l'aide de **Google Desktop** (nécessite l'installation de Google Desktop disponible en téléchargement sur www.google.fr).
- ou sur le **Web** via le moteur de recherche Google.

Trouvtoo© facilite la recherche de vos fichiers ou dossiers. Vous gagnez du temps en les retrouvant rapidement.

- 1. Saisissez le mot clé à rechercher.
- 2. Spécifiez le répertoire de recherche en cochant l'option correspondante (Dossier courant, Google Desktop, Google Web).
- Si vous lancez la recherche sur 2 ou 3 cibles en même temps, les informations spécifiques à chaque cible s'afficheront dans un onglet dédié.
- 3. Validez en cliquant sur 堅
- 4. Pour annuler une recherche, cliquez sur 🗵

Besoin d'aide



Si vous souhaitez obtenir des informations sur les logiciels et services Ciel, activez cette commande. Un conseiller commercial Ciel vous rappelle rapidement.

- 1. Sélectionnez votre Titre (MIle, Madame, Monsieur).
- 2. Saisissez impérativement votre Nom ainsi que les 10 chiffres correspondant à votre Numéro de téléphone (où vous pouvez être joint).
- 3. Cliquez sur le bouton [Valider] pour valider le formulaire et lancer la connexion.

Générer des écritures au format RImport

Time Menu Dossier - commande options - préférences - liaison comptable

Vous pouvez générer vos écritures comptables au format **Rimport**. Le format Rimport permet de transmettre plus d'informations sur les paramètres des données (journaux, modes de paiement, etc.).

L'exportation ou importation s'effectue par le biais d'un fichier RIMPORT, format reconnu par les logiciels de comptabilité Ciel.

Ajout des fonctions créer, modifier, supprimer dans les listes

Dans toutes les listes, vous retrouvez les fonctions **CRÉER**, **MODIFIER**, **SUPPRIMER** depuis le menu **CONTEXTUEL** *(clic droit)*.

Internet

Times Menu Dossier - commande Options - PRÉFÉRENCES - INTERNET

Connexion

Dans la fenêtre Préférences de connexion Internet, vous définissez la manière dont l'application se connecte à Internet.

Paramètres Proxy

Cette fonction vous permet de modifier les paramètres Proxy de votre serveur vous permettant de vous connecter à Internet.

(1) Pour plus de détails, reportez-vous au chapitre *Les préférences* du manuel électronique **Annexes** disponible depuis l'onglet **Documentations** de la barre de navigation.

Points de restauration

Thenu Dossier - commande OPTIONS - PRÉFÉRENCES - GÉNÉRALES (mode avancé)

Créer un point de restauration consiste à sauvegarder certains paramètres de vos données. Ciel Immobilisations vous permet d'effectuer cette opération. Toutefois les points de restauration ne remplacent pas la sauvegarde.

- $\vartheta~$ La sauvegarde est une opération obligatoire que vous devez réaliser périodiquement.
- () Pour plus d'informations sur les points de restauration reportez-vous au chapitre *Les préférences* du manuel électronique **Annexes** disponible depuis l'onglet **Documentations** de la barre de navigation.

Les nouveautés de la version 15.00

Changements d'interface

Affichage des fenêtres par onglet

The Menu Dossier - commande OPTIONS - PRÉFÉRENCES - groupe Environnement - Confort, onglet Interface.

Vous disposez maintenant d'une navigation par onglet, qui permet de passer d'une fenêtre à une autre, lorsque plusieurs fenêtres sont ouvertes.

Par ailleurs, vous pouvez définir la disposition des fenêtres, à partir du menu **DOSSIER** - commande **OPTIONS**, **PRÉFÉRENCES**. Dans le groupe **Environnement**, **Confort**, onglet **Interface**, vous avez le choix entre la :

- Navigation par onglet : les fenêtres occupent toute l'interface et la navigation est uniquement par onglet.
- **Navigation multi-fenêtres** : les fenêtres sont affichées avec leurs barres de titre. Vous pouvez également naviguer en cliquant sur la barre de titre.



Nouvel intuiciel

Thenu FENÊTRES - commande MON INTUICIEL

L'Intuiciel est maintenant intégré à la fenêtre principale de votre logiciel.



Lorsque des fenêtres sont ouvertes, il n'est plus visible. Vous pouvez alors y accéder via le menu **FENÊTRES** - commande **MON INTUICIEL** ou en cliquant sur l'onglet **Mon Intuiciel**.

Localisation, itinéraire, vérification d'adresse

The Menu LISTES - commande FOURNISSEURS - bouton [Créer]

Dans une fiche fournisseur, les boutons de localisation et de recherche d'adresse sont maintenant audessus de la zone **Coordonnées**, présentés sous la forme suivante :

- Plan : permet d'afficher la fenêtre de localisation sur une carte via Internet.
- **Utinéraire** : permet d'afficher la fenêtre du chemin correspondant.
 - Vérif. adresse : permet de faire une recherche de l'adresse afin d'en vérifier l'exactitude.

Les aperçus

Aperçu en PDF par défaut

- The Menu Dossier commande OPTIONS PRÉFÉRENCES groupe Impression Impression, onglet Aperçu
- d L'application Adobe Reader® doit être installée sur votre ordinateur.

Les aperçus des états peuvent s'afficher par défaut au format PDF.

Dans les préférences Impression, onglet **Aperçu**, cochez la case **Aperçu en PDF**. Les aperçus s'ouvrent directement dans l'application Adobe Reader®. Ainsi, un document PDF est généré et vous pouvez l'enregistrer sur votre disque dur.

Visualiser un aperçu en PDF

d L'application Adobe Reader® doit être installée sur votre ordinateur.

Vous pouvez désormais visualiser un aperçu avant impression au format PDF.

Lorsque vous êtes dans la fenêtre d'un aperçu, cliquez sur le bouton Visualiser en PDF L'application Adobe Reader® s'ouvre et l'aperçu s'affiche donc au format **pdf**.

Afficher l'aperçu dans une liste

Thenu LISTES - commande IMMOBILISATIONS ou FOURNISSEURS

L'option **Afficher l'aperçu** vous permet de visualiser l'état standard des fiches immobilisations et fournisseurs, directement dans leur liste respective.

- 1. Sélectionnez dans la liste l'élément pour lequel vous voulez visualiser l'aperçu de sa fiche.
- 2. Cochez l'option Afficher l'aperçu. L'aperçu s'affiche à droite de la liste.



Mise sous surveillance

TRAITEMENTS - commande MISE SOUS SURVEILLANCE

Cette commande vous permet de vérifier la situation des sociétés de vos fournisseurs. Ainsi, vous serez averti de tous les événements pouvant survenir dans l'entreprise : changement d'administrateur, modification de l'activité, redressement judiciaire ou dépôt des comptes annuels au greffe. Une fois que vous avez activé la mise sous surveillance, les informations légales et les alertes sur les sociétés sont consultables à partir :

- de l'Intuiciel® dans l'onglet Mes actualités.
- de la barre de tâche Windows™, située en bas à droite de votre écran (zone des notifications).
- ① Pour plus de détails, reportez-vous au manuel de référence disponible depuis l'onglet Documentations de la barre de navigation.

Acquisition d'informations légales

Thenu LISTES - commande FOURNISSEURS - bouton [Créer]

Dans une fiche fournisseur, au-dessus de la zone **Coordonnées**, deux nouveaux boutons sont disponibles :

les boutons de localisation et de recherche d'adresse sont maintenant au-dessus de la zone **Coordonnées**, présentés sous la forme suivante :

• **(i) Infos légales** : permet d'accéder aux informations légales de la société de votre fournisseur via le site InfoGreffe. Le N° de Siret de votre fournisseur doit obligatoirement être renseigné pour accéder à ces informations.

Nouvel utilitaire de recalcul des immobilisations

The Menu Dossier - commande options - utilitaires - immobilisations - recalcul des immobilisations

Vous disposez maintenant d'une fonctionnalité qui permet de recalculer les immobilisations en fonction des dates d'exercice. Le logiciel vérifie les immobilisations puis recalcule si nécessaire les plans d'amortissement, la date de fin d'amortissement, le taux d'amortissement.

1. Double-cliquez sur l'utilitaire Recalcul des immobilisations. Une fenêtre s'ouvre.

2. Cliquez sur le bouton [OK] pour confirmer.

État préparatoire 2054-2055

^C Menu ÉTATS - commande ÉTAT PRÉPARATOIRE 2054 - 2055

L'état préparatoire des immobilisations et des amortissements de la liasse fiscale (états CERFA 2054 A et B; et 2055 A et B) est à jour selon la loi de finances 2008.

Les nouveautés de la version 16.00

Personnalisation des polices

The Menu Dossier - commande OPTIONS - PRÉFÉRENCES - ENVIRONNEMENT - Confort - onglet Polices

Le nouvel onglet **Polices** regroupe les réglages portant sur les polices du logiciel. Vous pouvez ainsi choisir la taille des polices des fenêtres et changer la police des zones de texte enrichi. Ce dernier réglage était auparavant dans l'onglet **Interface**, zone **Fonte par défaut**.

Personnalisation de la taille de la police dans les fenêtres

The Menu Dossier - commande OPTIONS - PRÉFÉRENCES - ENVIRONNEMENT - Confort - onglet Polices

Vous pouvez maintenant personnaliser la taille de la police des fenêtres de votre logiciel. Trois tailles sont à votre disposition : Petite, Normale ou Grande.

A la validation par le bouton [OK], le logiciel se ferme et se relance automatiquement.

Les regroupements dans les listes (Intuiliste)

Vous pouvez afficher certaines listes par regroupements, cette fonction est également appelée Intuiliste.

Les listes concernées sont les suivantes : immobilisations, codes analytiques, comptes, fournisseurs.

Pour réaliser des regroupements, vous devez faire un clic-droit dans la liste et choisir la commande **REGROUPEMENT** puis **PARAMÈTRES DE REGROUPEMENT**.

Paramètre	s de regroupen	nent			?
 Regroup Regroup 	er <u>a</u> utomatiquem er par :	ent sur le critère de tri			
Niveau 1 :	Code localisat	ion	🔟 🥔	 Croissant 	O Décroissant
Niveau 2 :			I	 Croissant 	O Décroissant
Niveau 3 :				Croissant	O Décroissant
Niveau			B	Croissant	O Décroissant

(i) Pour plus de détails, reportez-vous au manuel **Annexes**, chapitre *Annexe 3 : Les fenêtres et les listes*, disponible dans le groupe **Documentations** de la barre de navigation.

Etat préparatoire 2054-2055

^C Menu ÉTATS - commande ÉTAT PRÉPARATOIRE 2054 - 2055

L'état préparatoire des immobilisations et des amortissements de la liasse fiscale (états CERFA 2054 A et B; et 2055 A et B) est à jour selon la loi de finances 2009.

Les nouveautés de la version 17.00

Les barres d'actions

Votre logiciel Ciel dispose, en plus de la barre de navigation, d'une barre nommée barre d'actions. La barre d'actions est une zone réservée qui apparaît sous la barre des menus. Celle-ci est implémentée à toutes les fenêtres sur lesquelles plusieurs actions peuvent être lancées. Elle est composée de groupes et boutons qui varient selon le contexte.

Vous pouvez ainsi lancer de nombreux traitements sans quitter la fenêtre en cours d'utilisation.

Vous pouvez ajouter des groupes personnalisés aux barres d'actions et y importer des tâches de votre ancienne barre d'outils ; la barre d'outils n'existant plus.

L'affichage



Ce bouton situé à côté de l'onglet **Accueil** permet d'afficher toutes les fenêtres ouvertes dans votre logiciel ainsi que d'activer des options d'affichage sur la fenêtre principale du logiciel.

- La grille donne accès à un panneau de navigation. Toutes les fenêtres ouvertes dans le logiciel sont présentées dans un seul panneau sous forme de vignettes. Les fenêtres sont classées par catégorie.
- Vous pouvez également ouvrir et naviguer dans le panneau en utilisant le raccourci clavier <Ctrl> <Tab>.
- La flèche permet d'accéder aux raccourcis des fenêtres ouvertes dans le logiciel ainsi qu'aux options d'affichage.



Ces fonctions permettent d'adapter l'affichage de votre logiciel et sont particulièrement utiles lorsque vous avez un petit écran.

- 1. Pour activer une fonction, sélectionnez-la dans le menu déroulant. Une coche apparaît devant.
- 2. Pour désactiver, sélectionnez-la de nouveau. La coche disparaît.

L'accueil

L'accueil est un onglet permanent dans lequel vous accédez à l'Intuiciel, à la sauvegarde, à la calculatrice et aux actions les plus souvent utilisées dans votre logiciel.

88 - 188	Accueil		S-31-	V			
Mon bureau	Mes actualités	Immobilisations et crédits-bails	Virements Sournisseurs Fournilles	Liste des comptes	Générer les écritures	e-Sauvegarde	
Intuiciel	4.0	Immobilisations		Compta	5	Sauvegarde	Calculatrice

Deur plus de détails sur les barres d'actions et leur personnalisation, reportez-vous au manuel
 Annexes, chapitre La barre d'actions, accessible à partir de barre de navigation.

Affichage des fenêtres en arrière-plan

^{CP} Menu DOSSIER - commande OPTIONS - PRÉFÉRENCES - ENVIRONNEMENT - Confort - onglet Interface

Les fenêtres en arrière-plan s'affichent en gris. Lorsque la case **Griser les fenêtres en arrière-plan** est cochée, toutes les fenêtres ouvertes sont légèrement grisées exceptée celle qui est en cours d'utilisation. Ainsi, la fenêtre active a une meilleure visibilité.

Enregistrement automatique des vues

The Menu Dossier - commande Options - PRÉFÉRENCES - ENVIRONNEMENT - Confort - onglet Interface

Lorsque l'option **Enregistrer automatiquement les vues modifiées** est cochée, le logiciel conserve la présentation des listes à la suite de modifications (regroupements, filtres...).

Les actions flash

^{CE} Menu DOSSIER - commande OPTIONS - PRÉFÉRENCES - ENVIRONNEMENT - Confort - onglet Interface

L'option **Proposer des actions flash** permet d'activer l'accès rapide aux actions possibles sur un élément d'une liste.

Lorsque cette option est activée, le bouton apparaît automatiquement à la sélection d'un élément, dans les listes concernées.

Gestion du crédit-bail

Menu LISTES - commande IMMOBILISATIONS

Le crédit-bail est une opération de location de biens mobiliers ou immobiliers qui donne au locataire la possibilité de les acquérir à la fin du bail, moyennant un prix convenu à l'avance. Un crédit-bail est une opération de location et c'est à son acquisition qu'il est considéré comme une immobilisation.

La liste des immobilisations a été modifiée et présente maintenant trois catégories : Toutes, Immobilisations et Crédits-bails.

Cette liste présente en plus des immobilisations, tous les crédits-bails créés. De plus, à partir de celle-ci, vous pouvez enregistrer l'acquisition du crédit-bail et le passer en immobilisation. Pour cela, vous



disposez du bouton crédit-bail

Thenu ETATS - commande CRÉDITS-BAILS

Vous disposez de deux nouveaux états spécifiques aux immobilisations en crédit-bail :

- Valeurs nettes des crédits-bails : vous obtenez un récapitulatif des valeurs nettes qui restent à amortir.
- Engagements de crédit-bail : vous obtenez un récapitulatif des redevances payées et des redevances restant à payer.

① Pour plus de détails sur les crédits-bails, reportez-vous à l'Aide (touche F1).

Les nouveautés de la version 18.00

Intuiciel personnalisable

Thenu FENÊTRES - commande MON INTUICIEL

L'Intuiciel a évolué et vous donne la possibilité de le personnaliser.

L'Intuiciel est toujours composé du Bureau et des Actualités. Désormais, vous y accédez depuis les

boutons de la barre d'actions

Votre Bureau est personnalisable. Le principe est d'ajouter les tâches que vous utilisez le plus souvent.



Pour accéder à la personnalisation, il suffit de cliquer sur le bouton

① Pour plus de détails sur la personnalisation, reportez-vous au Manuel de référence accessible par le menu AIDE.

Insertion automatique

Avec votre logiciel Ciel, vous pouvez vous constituer une «bibliothèque» de phrases, formules, expressions... que vous utilisez fréquemment. Le logiciel se base sur ce glossaire pour faire les insertions automatiques.

Création d'une liste d'insertion automatique

A partir d'une zone de texte (type Commentaire, Note, Observations), clic-droit commande INSERTION AUTOMATIQUE - AFFICHER LA LISTE.

Cette fonction vous permet de créer une liste de mots, d'expressions, de formules, etc. que vous utilisez régulièrement. Si vous avez souvent recours à des termes précis, vous gagnez ainsi du temps en créant des insertions automatiques et en évitant ainsi de les saisir à chaque fois.

Lors de vos saisies, le logiciel va proposer votre liste de terme au moment choisi dans les préférences, par exemple après 3 caractères saisi. Il vous suffit alors de sélectionner l'entrée à insérer dans votre texte.

Automatisation de l'insertion

Thenu DOSSIER, commande OPTIONS - PRÉFÉRENCES puis dans le groupe Aide à la saisie

Afin que le logiciel vous propose la liste des insertions pendant les saisies de texte, vous devez cocher la case **Afficher la liste des propositions pendant la saisie** et choisir à quel moment le logiciel doit proposer des mots .

Si vous n'activez pas cette préférence, vous pourrez toujours insérer du texte prédéfini en passant par le menu **CONTEXTUEL** (clic-droit), commande **INSERTION AUTOMATIQUE**.

Correcteur orthographique

Vous disposez d'un correcteur orthographique qui peut être utilisé dans toutes zones de texte de votre logiciel.

Activation de la vérification orthographique

Time Menu DOSSIER - commande OPTIONS - PRÉFÉRENCES - groupe Aide à la saisie

Afin de pouvoir utiliser le correcteur orthographique, vous devez l'activer en cochant la case **Vérifier** l'**orthographe**. Vous pouvez également définir les options de corrections.

(1) Plus plus de détails, reportez-vous à l'Aide contextuelle (touche F1).

Vérification orthographique

Tans une zone de texte - menu CONTEXTUEL (clic-droit) - commande ORTHOGRAPHE

La vérification orthographique est disponible dans toutes les zones de texte. Lorsque vous êtes en train de saisir du texte, faites un clic-droit et choisissez la commande **ORTHOGRAPHE**.

Si vous êtes dans une zone de texte de type Commentaire, Note... vous pouvez choisir le mot parmi ceux proposés dans le menu **CONTEXTUEL**. L'autre possibilité est d'ouvrir la vérification complète en sélectionnant la commande **VÉRIFIER TOUT**.

(i) Pour plus de détails sur la commande VÉRIFIER TOUT, reportez-vous à l'Aide contextuelle (touche <F1>).

Les options de corrections du menu Contextuel

Ajouter au dictionnaire Ignorer partout

- Correction au cours de la frappe
- Ajouter au dictionnaire : permet d'ajouter des mots que le logiciel ne connaît pas.
- Ignorer partout : pour ne pas tenir compte d'un même mot répété plusieurs fois dans le texte.
- **Correction au cours de la frappe** : si vous désactivez cette option en cliquant dessus, les mots mal orthographiés ne sont plus soulignés en rouge.

Aide à la saisie des Codes postaux et villes

@ Menu Dossier - commande OPTIONS - PRÉFÉRENCES - groupe Aide à la saisie

Avec la préférence **Code postaux et villes**, le logiciel vous propose des codes postaux et villes lors de vos saisies. Pour cela, vous devez cocher la case **Activer l'aide à la saisie des codes postaux et villes**.

Ainsi, lorsque vous saisirez les premiers caractères d'un code postal ou d'une ville française, une liste s'affichera automatiquement et vous proposera les codes postaux et villes correspondants.